

Formules responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				_				_		_	
				INTÉGRALE 1		INTÉGRALE 2		INTÉGRALE 3		INTÉGRA	LE 4
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR)³	maladia	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
HOSPITALISATION											
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0,00 €	0,00€	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00€	20,00 € (15,00 €)	0,00€	20,00 € (15,00 €)	0,00€
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	Dans la limite de 60 €/jour	Selon les frais engagés	Dans la limite de 90 €/jour	Selon les frais engagés	Dans la limite de 90 €/jour	Selon les frais engagés	Dans la limite de 90 €/jour	Selon les frais engagés
L'hôpital public incli	ut la rémunération des	praticiens dans les f	Séjours avec act	es lourds	oraires son	t facturés séparé	ment dans	le secteur privá			
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en sec		praticions dans les i	rais de sejour, e	nors que leurs non	oranes son	t ractures separe	nent dans	ic secteur prive			
Exemple a une operation entrargiouse de la outaracte, en sec	Différent selon										
Frais de séjour	public/privé	BR	BR – 24,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24,00 €	0,00€	24,00 €	0,00€	24,00 €	0,00€	24,00 €	0,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100% BR	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422,00 €	271,70 €	271,70 €	150,30 €	0,00€	150,30 €	0,00 €	141,30 €	0,00 €	150,30 €	0,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépasse- ments plafonné à 100% BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépasse- ments plafonné à 100% BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépasse- ments plafonné à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463,00 €	271,70 €	271,70 €	135,85 €	55,45 €	135,85 €	55,45 €	191,30€	0,00€	191,30 €	0,00 €
L'hôpital public incli	ut la rémunération des		Séjours sans act		oraires son	t facturés séparé	ment dans	le secteur privé			
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un pa		·									
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80% BR	20% BR	0,00 €	20% BR	0,00 €	20% BR	0,00 €	20% BR	0,00 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00€	668,87 €	0,00€	668,87 €	0,00 €	668,87 €	0,00 €



Formules responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				INTÉGRA	LE 1	INTÉGRA	ALE 2	INTÉGRA	ALE 3	INTÉGRA	ALE 4
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR)³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
SOINS COURANTS											
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 1€ ⁵	30% BR	1 € de partici- pation forfaitaire ⁵	30% BR	1 € de partici- pation forfaitaire ⁵	30% BR	1 € de partici- pation forfaitaire	30% BR	1 € de partici- pation forfaitaire ⁵
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	17,55 €	7,95 €	1,00 €	7,95 €	1,00 €	7,95 €	1,00 €	7,95 €	1,00 €
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	31,50 €	31,50 €	21,05 €	9,45 €	1,00 €	9,45 €	1,00 €	9,45 €	1,00 €	9,45 €	1,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	70% BR – 1€ ⁵	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49,00 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0,00 €	25,55 €	0,00 €	25,55 €	0,00 €	25,55 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52,00 €	31,50 €	21,05 €	9,45 €	21,50 €	25,20 €	5,75 €	29,95 €	1,00 €	29,95 €	1,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€ ⁵	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	des dépasse-	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépasse- ments plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépasse- ments plafonné à 100% BR)	1 € de participation forfaitaire ⁵ + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64,00 €	23,00 €	16,10 €	6,90 €	41,00 €	13,80 €	34,10 €	18,40 €	29,50 €	25,30 €	22,60 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	65,00 €	23,00 €	15,10 €	6,90 €	43,00 €	13,80 €	36,10 €	29,90 €	20,00 €	29,90 €	20,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59 €	9,76 €	1,59 €	11,35 €	0,00 €	11,35 €	0,00 €



Formules responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				INTÉGRALE 1		INTÉGRALE 2		INTÉGRALE 3		INTÉGR <i>A</i>	ALE 4
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
DENTAIRE											
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60%* BR	40%* BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0,00 €	40%* BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0,00 €	40%* BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0,00 €	40%* BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0,00 €
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	120,00 €	72,00 €	428,00 €	0,00 €	428,00 €	0,00 €	428,00 €	0,00 €	428,00 €	0,00 €
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60%* BR	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60%* BR	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00 €	120,00 €	72,00 €	102,00 €	380,00 €	156,00 €	326,00 €	216,00 €	266,00 €	348,00 €	134,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat						
Ex : traitement par semestre (6 max)	720,00 €	193,50 €	193,50 €	100,00 €	426,50 €	200,00 €	326,50 €	300,00 €	226,50 €	450,00 €	76,50 €
OPTIQUE					'						
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €
Ex : verres simples et monture	42,50 € (par verre) + 30,00 € (monture)	12,75 € par verre + 9,00 €	7,65 € par verre + 5,40€	34,85€ par verre + 24,60 €	0,00 €	34,85 € par verre + 24,60 €	0,00 €	34,85 € par verre + 24,60 €	0,00 €	34,85 € par verre + 24,60 €	0,00 €
Ex : verres progressifs + monture	90,00 € (par verre) + 30,00 € (monture)	27,00 € par verre + 9,00 €	16,20 € par verre + 5,40 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0,00 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0,00 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0,00 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0,00 €

Suite OPTIQUE page suivante...



Formules responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				INTÉGRALE 1		INTÉGRALE 2		INTÉGRA	INTÉGRALE 3		ALE 4
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR)³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	107,00 € (par verre) + 142,00 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	130,00 € 6	225,88 €	200,00 € 6	155,88 €	200,00 € 6	155,88 €	300,00 € 6	55,88 €
Ex : verres progressifs + monture	239,00 € (par verre) + 142,00 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	200,00 € 6	419,91 €	275,00 € 6	344,91 €	275,00 € 6	344,91 €	400,00 € 6	219,91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	130,00 €	Selon contrat	200,00 €	Selon contrat	200,00 €	Selon contrat	300,00€	Selon contrat
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	260,00 € (130,00 €/æil)	Selon contrat	400,00 € (200,00 €/æil)	Selon contrat	400,00 € (200,00 €/æil)	Selon contrat	800,00€ (400,00 €/æil)	Selon contrat
AIDES AUDITIVES											
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0,00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565,00 €	400,00 €	240,00 €	160,00 €	1 165,00 €	310,00 €	1 015,00 €	310,00 €	1 015,00 €	460,00 €	865,00 €

- respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, : 4 : Prix limite de vente. 5 : Pas de participation forfaitaire de 1€ pour les moins de 18 ans. consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 1 : Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et : 3 : La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

 - **6** : Forfait pour un équipement complet (verres + monture).
 - * : Sous réserve de la publication du nouveau taux au Journal officiel.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuvant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/).

